

Zeitschrift:	Das Rote Kreuz : officielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes
Herausgeber:	Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz
Band:	52 (1944)
Heft:	29
Artikel:	Organisation du Secrétariat de la Croix-Rouge suisse
Autor:	Christeller, E.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-972913

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Durstigi Seele muess es mit Schyn au z'Sumiswald, im Aemmithal inn, gha ha — 's cha sy, au jetz no — wo allw g mit-e-so gm hlige und trochne Holzbirli nit vill h tte ch nne-n-afoh. We me r cht losi, so gh r me hie und do-n-es ganzes Gs tzli vom Turm obe-n-ab:

Chlini Glogge: «Mir wei Wy, mir wei Wy!»

Mittleri Glogge: «W r zahlts? W r zahlts? W r zahlts?»

Grossi Glogge: «Der Bur, der Bur, der Bur!»

Und ass nit guet isch, we me g ng alls a die grossi Glogge h nkt, das hei sie z'Menzinge inn, i der N chi vo Zug, erfahre. Los me-n-au do zue, was die gschw tzigi Glogge z'verch nde het:

«Sch nli Meitli h m-mer! Sch nli Meitli h m-mer!»

Im glyche Augeblick gh rt me scho z'Neulheim  hne d'Glogge r ufe wie uvern nigft:

«Mir w nd's! Mir w nd's! Mir w nd's!»

Und jetz, ihr verehrte L ser und L serinne, h tt i no  ppis uf em H rze. Villicht chunnt i eim oder em anger au so ne-nalte, lustige Gloggev rs us syr Heimet i d'Sinn, wo die angere, w rweiss, scho lang verg ssen hei. Oder em Aent weiss der Gross tti no so-n-es gm etlig Gs tzli us alte Zyte z'verzelle. Und do ha-n-i numme-n-ei Bitt a euch: es t t mi r cht freu, wenn der die alte Gloggespr ch w rde ufschrybe und se mir uf Gr nche (Sol.) zueschicke, ass sie nit verlore g h. Do derf r s ge-n-ech scho zum vorus: «R cht sch ne Dank!»



Organisation du Secr tariat de la Croix-Rouge suisse

Causerie pr sent e   l'assembl e g n rale du 18 juin   Olten par le Major E. Christeller.

Le premier Secr tariat de la Croix-Rouge suisse remonte   1897. A cette  poque, il portait le nom de «Secr tariat central pour le Service sanitaire volontaire en temps de guerre et de paix» et  tait une cr ation de la Soci t  Centrale de la Croix-Rouge, de la Soci t  militaire suisse et de l'Alliance suisse des Samaritains.

Le premier Secr taire central fut le Dr Sahli, de Langenthal.

En 1906, cet organisme devint le Secr tariat central de la Soci t  Central Suisse de la Croix-Rouge et en 1914, il pr t le nom de «Secr tariat g n ral de la Croix-Rouge suisse».

En 1916, le Dr Sahli mourut et fut remplac  par l'adjoint, le Dr Ischer, qui ne fut nomm  Secr taire g n ral qu'  la fin de la guerre, en 1919, lorsque la Croix-Rouge suisse fut d militaris e.

En 1935, le Dr Ischer s' tant retir , le Dr de Fischer lui succ da.

D s le d but de son existence, le Secr tariat comprenait 3 d partements de base qui subsist rent jusqu'  aujourd'hui et qui sont: la Comptabilit , le Mat riel, et le D partement du Secr taire g n ral, comprenant toutes les autres activit s de la Croix-Rouge sur le plan national comme sur le plan international.

Tout au long de son histoire, des commissions diverses, des d partements nouveaux furent cr 『es selon les n cessit s du moment, mais seuls la Comptabilit  et le Mat riel connurent une existence s re et durable.

Avant la cr ation du 1 er Secr tariat, les affaires de la Croix-Rouge  taient dirig es par 4 commissions nomm es par la Direction d'alors.

En dehors de la guerre de 1914-1918, le personnel du Secr tariat ne comprenait,   part le Secr taire g n ral, l'Adjoint, le Comptable, la G ante du mat riel, que quelques aides dont le plus ancien est le concierge actuel, M. Aeberhard.

Ce personnel  tait install  jusqu'en 1924 dans les locaux lou s. Le mat riel d'instruction, d j  volumineux   cette  poque,  tait souvent difficile   caser.

Ces raisons furent   la Croix-Rouge suisse   acqu rir cette ann e-l  gr ce   un don de la Croix-Rouge am ricaine, une maison, notre maison.

En 1936, le personnel du Secr tariat s' l ve   8 personnes engag es d'une facon permanente et secondees suivant les besoins par des aides temporaires.

Durant les ann es 1936   1939, l'organisation du Secr tariat est des plus simple. Le Secr taire g n ral conduit les affaires d'apr s les directives du M decin-chef. Il provoque les r unions du Comit  Central auquel il expose les affaires en cours et les projets d'activit .

Install  dans la maison de la Croix-Rouge actuelle, le Secr tariat disposait de trop de place, aussi le rez-de-chauss e avait-il  t  lou  en grande partie. Seuls, 3   4 bureaux  taient occup s par la Croix-Rouge. Le mat riel d'instruction  tait d pos  dans les sous-sol, d'o  la manutention  tait facile. Cette  poque n'offre pas de modifications int ressantes en ce qui concerne le personnel ou l'organisation.

Les activit s du Secr tariat peuvent, durant cette  poque de 4 ann es, se r sumer dans les grandes lignes ainsi:

D veloppement de la profession d'infirmier et son recrutement pour l'Arm e.

Organisation des d tachements de samaritaines, par le Secr tariat

Central de l'Alliance suisse des Samaritains, organisation qui fut compl t e et mise au point en 1936 par l'incorporation du personnel et la pr paration de feuilles de route.

Le contr le de cette organisation est repr s en 1937, motiv  qu'il fut par la grande participation des samaritaines   la D. A. P., ce qui eut pour effet de faire chuter dangereusement le recrutement en faveur du service de Sant  de l'Arm e.

Citons encore: le d veloppement des Colonnes de la Croix-Rouge, la cr ation des d tachements de la Croix-Rouge des E. S. M., puis, en 1938, l' bauche des formations fronti res, les arrangements avec la VESKA et, au fur et   mesure que la guerre se rapprochait, la constitution d'un abondant mat riel d'h pital par des achats, par la confection dans les ouvrages des Sections et par de nombreuses collectes.

Sur le plan international, l'activit  du Secr tariat fut  g alement multiple et diverse. Nous trouvons diff rentes actions en faveur des victimes de la guerre, en Espagne et en Chine.

Il y eut, notamment, l'envoie d'une colonne motoris e   Madrid, qui transporta quelque 2200 r fugi s sur les c tes, et des actions diverses en faveur des r fugi s espagnols, russes, tch ques, allemands et autrichiens.

Lorsque la guerre survint, gr ce   l'activit  d ploy e par son Secr tariat, ses Sections et l'Alliance suisse des Samaritains, sous l' nergie impuls e du Colonel Denzler, la Croix-Rouge avait accompli une  uvre importante, tenant   la disposition de l'Arm e un nombreux personnel et une quantit  impressionnante de mat riel divers.

De la mobilisation jusqu'  fin 1941, l'activit  du Secr tariat fut essentiellement militaire. Il subit de profondes modifications quant   son organisation, son personnel, et acquit un d veloppement consid rable.

En effet,   la mobilisation, la Croix-Rouge suisse passe en entier sous les ordres du M decin en chef de l'Arm e. Ses organes directeurs: Assembl e g n rale, Direction, Comit  Central cessent de fonctionner et le Secr tariat devient la Chancellerie du M decin-chef de la Croix-Rouge. Ce dernier assume la direction de la Croix-Rouge suisse en lieu et place du Secr taire g n ral qui devient son adjoint ou chef de sa Chancellerie.

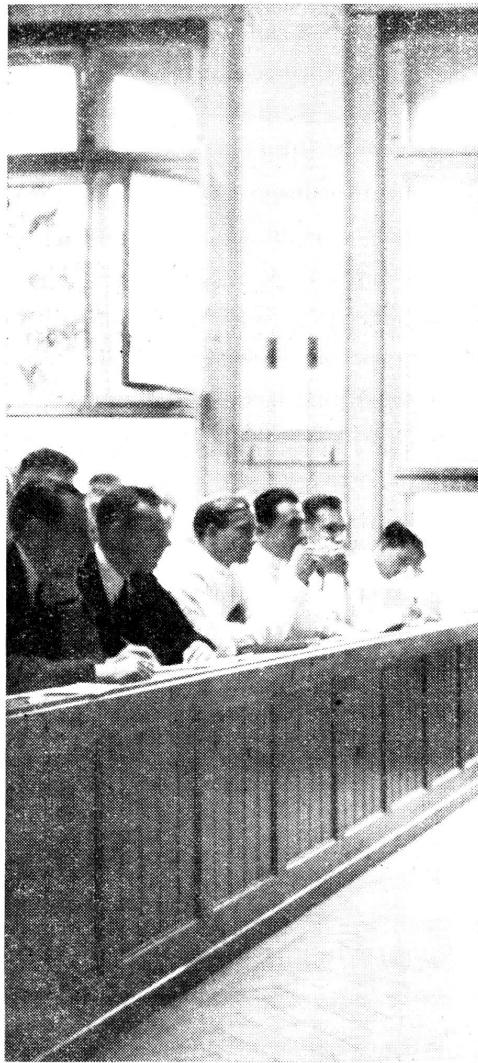
Cette militarisation de la Croix-Rouge lui permet de mobiliser un nombreux personnel pour l'accomplissement des multiples t ches qui lui sont d volues.

Un personnel des plus divers s'installe dans la maison: officiers de diff rentes armes, infirmiers, samaritaines, soldats des colonnes de la Croix-Rouge,  claireuses et, d s 1940 S. C. F. de la cat gorie 10 et conductrices de la Croix-Rouge, ainsi que quelques rares nouvelles employ es engag es   titre civil.

Les d partements de la comptabilit  et du mat riel enflent d mesur ment. Les locaux font d faut, il faut cr er et organiser des d pots, former du personnel administratif, proc der   des achats massifs de mat riel hospitalier, rassembler et distribuer   l'Arm e le mat riel collect  par les sections. La manutention devient de plus en plus absorbante.

Le personnel infirmier et samaritain est mis   la disposition du Service de sant . Sa mobilisation s'effectue correctement. Au Secr tariat, un embryon de section militaire s'organise: le Secr taire g n ral de l'Alliance suisse des Samaritains s'installe   la Taubenstrasse pour diriger l'administration et le contr le des d tachements de samaritaines. Il y reste quatre mois.

La chancellerie du M decin-chef de la Croix-Rouge cr e les contr les des infirmiers et des sp cialistes des E. S. M. et perfectionne les formations fronti res.



Cours et prise de sang sur malariques

au Hilfsspital à Bâle durant la mission médicale de la Croix-Rouge suisse.

De grosses difficultés surgissent du point de vue administratif, car ni les départements militaires des cantons, ni les officiers du Service de santé sous les ordres desquels les détachements de la Croix-Rouge font du service, ne connaissent le rôle et les compétences de notre Société; il y a chevauchement de compétences, d'où source de conflits multiples.

La création du S.C.F. en 1940 met à la disposition du Médecin-chef de la Croix-Rouge quelques milliers de femmes, ce qui lui permet de remplir ses engagements vis-à-vis de l'Armée, l'Alliance suisse des Samaritains ne fournissant plus que difficilement du personnel.

En l'espace de quelques mois, ce fut au Secrétariat de la Croix-Rouge une avalanche de listes comprenant des milliers de noms. Il fallut établir des contrôles et procéder à des incorporations d'entente avec les administrations militaires cantonales, quand ce ne fut pas parallèlement avec elles.

Pour le Secrétariat, ce fut une tâche ardue que celle qui consista à créer hâtivement, de toute pièce, une section militaire capable de tenir le contrôle fédéral de toutes ces nouvelles formations, et ceci avec un personnel féminin peu habitué à l'exactitude d'une administration militaire.

Nous eûmes ainsi, à côté des départements du matériel et de la comptabilité, un département militaire qui prit de plus en plus d'ampleur.

Une autre grosse activité du Secrétariat fut, dès le début de la guerre, la création d'un vaste service de transfusion du sang, travail mené à chef par le colonel Remund, sur la demande du Médecin en chef de l'Armée.

L'augmentation subite du personnel passant de 8 à 40 personnes environ, posa au Secrétariat de multiples problèmes d'organisation interne, et nous pouvons dire que, dans cette 1^{re} période de 1939 à fin 1941, la maison fut perpétuellement en modification.

Il fallut successivement créer de nouveaux bureaux, acheter des meubles, des classeurs, des machines à écrire, monter des cartothèques, développer la Chancellerie et introduire un système de classement et

d'enregistrement suffisant pour faire face à l'énorme volume des affaires traitées dans la maison.

Ce fut une époque de remue-ménage continu, une époque d'adaptation rendue très difficile par le manque de chefs de service compétents et de personnel formé administrativement pour les seconder.

L'organisation du Secrétariat de 1942 à aujourd'hui s'est stabilisée et fixée, aussi allons-nous pouvoir l'étudier plus en détail:

Actuellement, le Secrétariat est toujours installé dans l'ancienne demeure de la famille de Bonstetten. Cette maison de maîtres cossue comprend de belles pièces d'habitation, mais qui, dans certains cas, ne se prêtent pas bien à leur transformation en bureaux.

Ce bâtiment, qui avant la guerre était trop grand pour abriter le personnel du Secrétariat d'alors, ce qui avait conduit à la location du rez-de-chaussée est devenu aujourd'hui une vaste administration. Jugez-en:

Au rez-de-chaussée: 5 bureaux, un office servant à la manutention et 16 personnes.

Au premier étage: 10 bureaux et 19 personnes.

Au deuxième étage: Le logement du concierge, 4 bureaux et 6 personnes.

Soit au total 19 bureaux groupant 41 personnes.

A la fin de l'année dernière, ces locaux s'avérèrent insuffisants, si bien qu'une baraque a été construite cet hiver dans le jardin qui subit une profonde modification. La baraque comprend cinq bureaux et groupe 11 personnes.

Nous avons donc au total à la Taubenstrasse seulement 24 bureaux et 52 personnes, dont cinq chefs de service, le Médecin-chef de la Croix-Rouge non compris.

La liaison de ces bureaux entre eux et avec l'extérieur a nécessité l'installation, remodifiée encore dernièrement, d'un vaste réseau téléphonique qui ne comprend pas moins de 37 appareils.

Nous avons vu que le personnel qui travaille dans ces bureaux est des plus divers. Il y a tout d'abord quelques anciennes employées

civiles de la Croix-Rouge dont deux chefs de service, puis six officiers de différentes armes, le reste du personnel étant formé de S. C. F. de la catégorie 10 effectuant du service volontaire.

Ce personnel disparate pose des problèmes très complexes dont voici quelques-uns:

- 1^o Manque de fixité du personnel subalterne qui, en service actif à titre volontaire, change très souvent. Ainsi, depuis 1942, il est passé dans la maison 280 S. C. F. Ce manque de fixité du personnel complique singulièrement la bonne marche du travail, en particulier dans le domaine militaire. Il m'est ainsi arrivé, en rentrant à la Croix-Rouge après une absence de 4½ mois en service actif, de trouver des bureaux militaires entièrement remaniés, le chef de bureau ayant lui-même changé trois fois!
- 2^o Différence de salaire entre le personnel civil et le personnel militaire, quoique le travail effectué soit le même, d'où lassitude et mécontentement du personnel en service volontaire.
- 3^o Insuffisance d'une formation technique du personnel volontaire, d'où multiples essais, préjudiciables au travail, pour trouver des éléments capables et les fixer.
- 4^o Absence fréquente des officiers, par suite des périodes de service qu'ils sont appelés à accomplir avec leurs unités respectives.
- 5^o Très long apprentissage du personnel, étant donnée la complexité du travail de la Croix-Rouge.

Mener une pareille administration avec un personnel professionnel, payé normalement, serait chose déjà difficile, mais la mener dans les conditions ci-dessus est chose plus qu'ardue pour obtenir l'exactitude et la rapidité désirables dans la circulation des affaires.

Ce problème du personnel vous fera sans doute comprendre bien des choses qui, jusqu'à maintenant, ont dû vous paraître peu admissibles. Cette année, un très sérieux progrès a été réalisé dans le choix du personnel qui, d'autre part, est devenu plus stable grâce à des conditions d'engagement et de traitement améliorées.

Ayant ainsi rapidement étudié le cadre dans lequel travaille le Secrétariat et les moyens dont il dispose. Voyons maintenant son organisation interne.

Le directeur général du Secrétariat est donc le Médecin-chef de la Croix-Rouge. En plus de cette direction générale, qui comprend tous les domaines d'activité et d'administration du Secrétariat, le colonel Remund assume aussi la direction du Secours aux enfants.

Il est aidé dans son travail par le plt. *Luy*, son officier d'ordonnance, et dispose de deux à trois bonnes secrétaires engagées à titre militaire.

Le remplaçant du Médecin-chef de la Croix-Rouge, le lt.-col. *Martz*, qui fut l'un des secrétaires des Missions sur le front de l'Est et qui s'occupe actuellement du problème des infirmières, ne travaille pas en permanence au Secrétariat, car il n'est pas mobilisé.

Le secrétaire général étant toujours, depuis 1942, en mission en Grèce, c'est l'adjoint qui est chargé de la marche générale du Secrétariat quant à son organisation interne, et c'est lui qui règle une partie des multiples questions de détails qui se posent à chaque instant.

Depuis le 1^{er} janvier 1944, date à laquelle il a abandonné la direction de la Section militaire, il a repris l'étude de l'organisation et le problème des relations entre le Secrétariat et les sections de la Croix-Rouge suisse.

Le Secrétariat lui-même comprend les départements suivants:
1^o Chancellerie.
2^o Section militaire.
3^o Comptabilité.
4^o Matériel.
5^o Presse.
6^o Missions à l'étranger: Secours aux enfants, missions diverses, Bureau des missions médicales.

1. — La Chancellerie.

Est dirigée par le sergent *Desgrandchamps*. A peu près inexistant au début de la guerre, époque où une seule personne inscrivait les entrées et les sorties, le classement s'effectuant dans les bureaux eux-mêmes, la Chancellerie est devenue aujourd'hui un organisme important. Le sergent est aidé de deux employées civiles et de trois S. C. F.

Le travail de cette Chancellerie comprend l'inscription des entrées et des sorties, le classement des archives, des actes et du courrier du personnel militaire.

Voici quelques chiffres qui vous fixeront l'importance du courrier:
Chaque jour: 100 à 150 lettres à l'entrée et 300 à 350 à la sortie.

En trois ans: 70'000 entrées de livrets de service, environ 150'000 lettres de S. C. F. classées.

La Chancellerie assure la circulation du courrier dans les différents bureaux et gère la cartothèque centrale. Cette cartothèque compte quelque 16'000 cartes et permet de diriger les demandes qui nous parviennent vers les bureaux compétents. Très souvent, en effet, les S. C. F. écrivent sans indiquer leur incorporation.

2. — La section militaire.

Cette section déploie cinq activités bien déterminées.

- 1^o Le contrôle du personnel des formations de la Croix-Rouge, personnel atteignant la valeur d'une division. Aucun événement touchant la vie militaire d'une S. C. F. ou d'un soldat de la Croix-Rouge ne se produit sans qu'il soit enregistré à la Croix-Rouge et retransmis par elle à de nombreuses instances: canton d'incorporation, cdt., etc. Ces contrôles sont assurés par cinq bureaux.
 - a) Bureau des Infirmières.
 - b) Bureau des colonnes Croix-Rouge et colonnes transports Croix-Rouge.
 - c) Bureau des samaritaines et des spécialistes.
 - d) Bureau des formations frontières, territoriales et du service sanitaire des gardes locales.
 - e) Bureau de la transfusion du sang.

L'établissement des cartes d'identité de la Croix-Rouge de tout ce personnel se fait par les cdt. respectifs, mais toutes ces cartes passent ensuite à la Croix-Rouge pour leur contrôle, l'inscription de leur numéro et leur légalisation au moyen d'un timbre sec.

- 2^o L'instruction de ce personnel dans des écoles de recrues, des cours de répétition, l'organisation administrative de cours de moniteurs samaritains, etc.

- 3^o L'organisation générale, comme l'équipement, la création de nouvelles formations, les inspections, etc.

- 4^o Le service de la transfusion du sang.

- 5^o La comptabilité du détachement de la Croix-Rouge.

Cette Section militaire, dont vous réalisez l'importance, est dirigée par un seul officier, le cap. *Spycher*, qui doit en assurer le bon fonctionnement et solutionner la multitude des cas d'espèces qui se présentent quotidiennement.

Son travail le conduit, à côté de toute la question administrative, à de nombreuses démarches et prises de contact, en particulier en ce qui concerne l'instruction.

Vous concevez sans peine que cet officier est débordé, car il a, seul de son service, droit à la signature; c'est la raison pour laquelle le Médecin-chef de la Croix-Rouge a obtenu l'autorisation d'engager deux nouveaux officiers subalternes, destinés à liquider les questions purement administratives.

3. — La Comptabilité.

A la mobilisation, M^{me} Michel assurait seule cette comptabilité. Ce service s'est grandement développé, principalement du fait des nombreuses collectes de fonds. Aujourd'hui il contrôle aussi la comptabilité du Secours aux enfants qui, avec ses mouvements de fonds à l'étranger, a pris une vaste extension.

A part les subventions qui sont servies à différentes institutions, la Comptabilité gère aussi le volumineux matériel d'instruction que nous mettons à la disposition des sections de samaritains pour leurs cours.

4. — Matériel.

Ce service est dirigé par M^{me} Jordi. Au début de la guerre, M^{me} Bigler seule en assurait la marche. Aujourd'hui nous trouvons:

- a) l'administration installée dans deux bureaux à la baraque et qui groupe sept personnes;
- b) Les dépôts à Wabern et à Brengarten, desservis par une trentaine de personnes.

En plus du matériel pour l'Armée, ce service a rassemblé dans ses dépôts le produit des collectes pour le Secours aux enfants et dernièrement de celles pour les réfugiés et les internés.

Citons un chiffre pour ceux-ci:

Depuis la fin de l'année dernière, 250 tonnes de marchandises ont été manutentionnées, triées, réparées et réexpédiées en partie dans les différents camps. Labeur considérable effectué aussi avec un personnel changeant et souvent peu préparé à ce genre de travail.

Un officier, le lt. *Beutler*, étudie et prépare l'utilisation, pour l'après-guerre, du matériel que nous avons renis à l'Armée, de même que la confection d'un nouveau matériel d'instruction.

5. — La Presse.

À la début de la guerre, M^{me} Reinhard, tout en fonctionnant comme secrétaire du colonel Denzler, dirigeait et composait à elle seule le journal.

Actuellement, aidée d'une secrétaire, elle consacre tout son temps à la recherche d'une vaste documentation, rapports, photos et à l'établissement des clichés nécessaires au service de la propagande.

Son activité s'est étendue à l'Almanach de la Croix-Rouge, ainsi qu'à une collaboration à des commissions de propagande pour la Croix-Rouge suisse et pour le Secours aux enfants, toutes choses qui représentent une lourde responsabilité pour une personne seule. A côté de cette activité, M^{me} Reinhard continue à assurer la rédaction du journal.

6. — Les Missions internationales.

Le rôle principal de ce département est la direction du Secours aux enfants, qui est représentée dans notre Secrétariat par le Médecin-chef de la Croix-Rouge et son bureau personnel, le bureau du secrétaire général du Secours aux enfants et de ses aides, secrétaires et comptables.

Le rapport annuel s'étendant longuement sur le Secours aux enfants, je n'entrerai pas plus avant dans les détails.

Dernièrement, à la demande du C.I.C.R., le Médecin-chef de la Croix-Rouge a ouvert un «Bureau des missions médicales» dont la direction fut confiée au cap. Olivet secondé de deux aides. La mission de ce bureau consiste à former et à instruire des équipes médicales capable d'évaluer, puis de lutter contre les épidémies qui pourraient éclater durant la période de l'après-guerre, dans les pays qui nous entourent ou chez nous.

Voici exposé très rapidement et quelque peu superficiellement l'organisation de notre Secrétariat. Cette administration, surtout dans le domaine international, ne peut jamais être parfaitement rigide. Des changements fréquents se produisent, car de nouvelles tâches surgissent, nécessitant la création de nouveaux bureaux ou de nouvelles commissions.

Dans le domaine national, il n'existe pas, à proprement parler, jusqu'à aujourd'hui, de département chargé de s'occuper exclusivement de l'activité des sections et des problèmes nationaux, pour la bonne raison que ces sections étaient en relation continue, non pas seulement avec un seul département centralisateur, mais avec tous les autres départements: Matériel, Comptabilité, Secours aux enfants, etc. du Secrétariat central.

Cependant, dans le but d'obtenir un contact plus étroit, nous avons été amenés à créer tout dernièrement un bureau de documentation qui fournira à nos présidents de sections les matériaux dont ils peuvent avoir besoin. Ces matières comprendront une documentation de base: Convention de Genève, statuts, directives, etc. et une documentation d'actualité.

Nous espérons arriver à créer ainsi au Secrétariat une section suisse groupant la presse, la documentation et le bureau du secrétaire général.

Cette section aura pour but de perfectionner l'organisation de la Croix-Rouge, de développer les sections et de donner aux présidents des directives et des outils de travail, si je puis m'exprimer ainsi.

Puisse cet exposé vous faire comprendre la multiplicité des tâches auxquelles le Secrétariat est appelé à faire face et obtenir une collaboration toujours plus complète et plus suivie entre vous, les Présidents des sections, et nous-mêmes.

In Truppenkrankenzimmer von Henri Hard (20. Fortsetzung)

Am nächsten Tag durfte ich schon einige Schritte im Krankenzimmer auf und ab gehen, und der Arzt eröffnete mir, dass ich zwei Tage später entlassen werden könnte. Halb freute ich mich, halb bedauerte ich, meine Kameraden im Truppenkrankenzimmer, besonders Röthlisberger und Moser, zu verlassen. In der Medikamentenschachtel waren nur noch vier Tablettenhülsen, die ich bis dahin nicht betrachtet hatte; zu deren Studium würde mir die Zeit bestimmt noch reichen. Da waren die

Compressi Natrii salicylici.

Halder interessierte sich dafür.

Diese *Natriumsalicylat-Tabletten* werden als ältestes, sehr wirksames Mittel gegen Gicht, Muskel- und Gelenkrheumatismus, sowie Ischias verwendet. Empfohlen wird es auch bei Gallensteinkoliken.

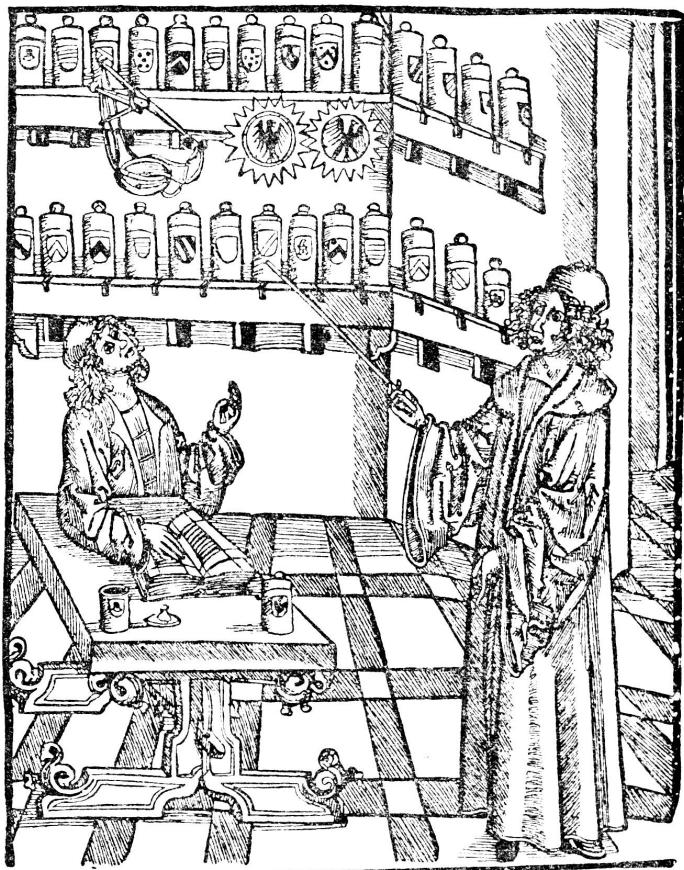
Natriumsalicylat wird durch eine Mischung von Salicylsäure und *Natriumbikarbonat* in Wasser hergestellt. Diese Lösung wird, nachdem die Kohlensäureentwicklung aufgehört hat und keine überschüssige Salicylsäure mehr vorhanden ist, eingedampft. Zurück bleiben weisse, höchstens schwach gelbrotlich glänzende Blättchen, Nadeln oder ein kristallinisches Pulver von salzig-süßlichem Geschmack: das *Natriumsalicylat*. Es ist in Wasser sehr leicht löslich. Einwirkung von Licht und Luft, namentlich in Gegenwart von Ammoniak oder Eisenverbindungen, färbt die weisse Substanz gelbrotlich bis braun. *Natriumsalicyatlösung*, die nicht in reinem Glas aufbewahrt wird, verfärbt sich ebenfalls.

«Lass uns die Tabletten betrachten!» schlug Halder vor.

Sie waren weiss und mit «Natr. salic.» auf der einen und «0,5» auf der andern Seite gestempelt.

«Wie gross ist die zu verabreichende Dosis?»

«Bei der Behandlung von Gelenkrheumatismus werden anfängliche Tagesmengen von 8,0 bis 10,0 g mit viel Wasser gegeben, später immer kleinere Mengen. In den meisten Fällen gehen die Gelenkentzündungen zurück, die Schmerzen nehmen ab, die Fieber fallen



Unterricht in der Arzneikunde

Holzschnitt aus dem Jahre 1505.

nach kurzer Zeit, und die Krankheit nimmt einen milderen und kürzeren Verlauf.

Um der Möglichkeit vorzubeugen, dass ein Teil des *Natriumsalicylates* durch die Magensäure in freie Salicylsäure zerlegt werde, verordnet der Arzt dieses Medikament häufig zusammen mit *Natriumbikarbonat*.

«Ich finde die Dosis recht hoch», war Halder ein. «Verursacht das Mittel Nebenerscheinungen?»

Moser trat zu uns: «Ja, bei längerer Einnahme von grösseren Mengen *Natriumsalicylat* können Ohrensausen, Schwindel, starker Schweissausbruch und Schwindel auftreten; alle diese Nebenerscheinungen verschwinden aber nach Nichtgebrauch des Präparats bald wieder.»

Ich griff zur nächsten Tablettenhülse:

«*Compressi Natrii bicarbonici, Natriumbikarbonat oder Doppelkohlensaure Natrontabletten, kurz Natron-Tabletten.*»

«Du erwähntest soeben das *Natriumbikarbonat* als Stoff bei der Herstellung des *Natriumsalicylates*. Lass mich hören, wofür es rein verwendet wird!»

«Gut. *Natriumbikarbonat* wird vor allem zur Neutralisierung von Säurebildungen aller Art verwendet. Außerlich zu Mund- und Gurgelwässern, ferner als Bestandteil vieler Zahnpasten, um einen eventuell zu sauren, Zahn und Zahnfleisch schädigenden Speichel zu entsäuren.

Doppelkohlensaures Natron besitzt auch schleimlösende Wirkung. Am meisten wird es jedoch wohl wegen seiner säurebindenden Eigenschaften als Mittel gegen Magenbrennen und Sodbrennen gebraucht. Hast du keine alte Tante, die nach dem Essen seufzend zum Natron-

Die Artikelserie „Im Truppenkrankenzimmer“

wird demnächst beendet sein. Vielen Anfragen zufolge werden wir diese Arbeit in Broschürenform herausgeben, und wir bitten weitere Interessenten, ihre Bestellung rechtzeitig an die Redaktion der Zeitung «Das Rote Kreuz», Taubenstrasse 8, Bern, zu richten, damit wir den Umfang der Auflage berechnen können. Die Broschüre wird zum Selbstkostenpreis abgegeben.

Die Redaktion.